



*Association des Amis de
Saint Jacques de Compostelle en Aquitaine*

Demande d'adhésion Année 202

Monsieur..... Madame.....

Prénom..... Prénom.....

Né le..... Née le.....

Adresse :

.....

Actif ou Retraité Dans les 2 cas, profession :

N° de tel fixe :/...../...../...../..... portable/...../...../...../.....

Adresse mail (Écrire très lisiblement, pour recevoir les infos de l'asso)
.....

Pouvez-vous donner un peu de votre temps à votre association ? oui non

Si oui, merci de nous indiquer ce qui pourrait vous intéresser (de façon ponctuelle, ou régulière : 2h/mois ou plus) par exemple dans les domaines suivants : surveillance des voies jacquaires en Gironde, accueil des pèlerins au refuge, réalisation de diaporamas ou mini vidéos, suivi du site, aide au montage d'exposition, aide à la préparation de marches, etc....

Montant versé : Chèque bancaire n°.....Banque : Espèces

En signant ce bulletin, j'accepte que les informations soient conservées et utilisées le temps de mon adhésion pour me contacter par mail, courrier ou téléphone*. J'accepte que des diaporamas ou mini vidéos où je figure puisse être diffusés aux adhérents et/ ou sur le site. J'ai pris connaissance de la charte du marcheur et j'en accepte toutes les règles.

Date Signature

Montant adhésion : individuel **30 €**, couple **45 €**, moins de 16 ans **15 €**, bienfaiteur au-delà de 30 €.

1 seul chèque à l'ordre de l'Association des Amis de Saint-Jacques de Compostelle en Aquitaine, refuge pèlerin, 4 rue Blanqui, 33110 Le Bouscat
ou 1 seul virement sur l'IBAN associatif (Crédit Agricole Aquitaine):
FR76 1330 6001 2923 0954 6930 243

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, et **conformément à la loi RGPD ***, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de vos données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au président de l'association.